



CDEN du 28 février 2018

Déclaration de la FCPE GIRONDE

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Gironde,
Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale,
Monsieur le Vice-Président du Conseil départemental en charge de la politique éducative des collèges,
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Gardons le rythme...

La fin de l'année 2017 a vécu des bouleversements annoncés quant à la réforme des rythmes scolaires dans le premier degré. Après des conseils d'école extraordinaires convoqués à la hâte sans une véritable consultation des différents acteurs de l'éducation, la fcpe déplore non seulement la méthode, mais aussi l'absence de recul nécessaire de l'évaluation de cette réforme.

La fcpe rappelle que le retour à la semaine des 4 jours conduit à ignorer le vote du Conseil supérieur de l'éducation qui s'est prononcé par 35 voix contre 21 en rejetant le projet de décret autorisant le retour de la semaine de 4 jours, en juin dernier.

D'autre part, alors que certaines communes se sont prêtées au jeu de la démocratie participative via des consultations auprès des parents d'élèves par vote référendaire parfois, par vote électronique sans garantie de la légitimité du votant dans d'autres circonstances, on constate **que l'intérêt de l'élève n'était plus au cœur de cette réforme.**

Il nous semble important de noter que pratiquement personne n'a remis en cause le bien-fondé du cœur même de la réforme : **revenir** à une semaine de 4,5 jours pour mieux respecter les rythmes d'apprentissage propres aux élèves, et cependant, on se retrouve à faire fi d'une réforme engagée en 2013 ou 2014 selon les communes.

Les enjeux comptables des mairies, en période de restrictions budgétaire, marquée par la baisse des dotations de l'Etat ont eu raison des données scientifiques de la chronobiologie, de la recherche en sciences de l'éducation et ont pris le pas, en moins de temps qu'il faut pour le dire, sur l'intérêt de l'élève : nous en sommes profondément désolés d'autant qu' au-delà de la dimension du rythme, les TAP étaient aussi un merveilleux outil d'accès aux loisirs, à la culture, aux activités sportives pour l'ensemble des élèves du premier degré.

Sur le terrain, dans notre département, les premiers exemples de réorganisation, ou devrions-nous dire de désorganisation nous remontent avec, par exemple, des nouveaux rythmes proposés sur un horaire 8h30 – 12h – 14h-16h30, soit une pause méridienne interminable qui ne permet même pas d'accueillir convenablement à la cantine des enfants qui n'ont que 10 mn pour déjeuner.



CDEN du 28 février 2018

Déclaration de la FCPE GIRONDE

Nous rappelons que nos enfants ne sont pas des cobayes dont les journées varient au rythme des décrets. Quelle urgence y avait-il à se précipiter à modifier une organisation qui, le plus souvent, avait été travaillée et mise en place en concertation avec les différents membres de la communauté éducative.

Violence à l'école

Nous avons eu ces dernières semaines plusieurs retours de familles qui se sentent seules et démunies devant des cas de violence sur leur enfant dans le cadre scolaire.

Ils se heurtent à une institution souvent démunie, peu ou pas formée voire peu amène à les accompagner.

Certains collègues prennent le sujet à bras le corps et proposent une réelle politique de prévention avec organisation de conférences, constitution d'équipes dédiées. Le primaire nous apparaît comme le parent pauvre en ce domaine et seule la sensibilité personnelle du directeur ou de la directrice sur ce sujet permet à ce jour une bonne prise en charge des familles.

Nous souhaitons vous sensibiliser à la souffrance de ces familles qui se sentent délaissées, voire accusées et perdent totalement confiance en cette institution républicaine qui oublie l'une de ses devises : « fraternité ».